

Tous les sujets abordés nationalement concernent bien évidemment notre vie locale et certains plus particulièrement notre circonscription. C'est le cas par exemple de la loi HPST pour nos hôpitaux, nos médecins généralistes et nos patients avec le problème de la démographie médicale. **Votre député a pris attache localement avec des responsables médicaux et des établissements médico-sociaux, comme l'Institut des Hauts Thébaudières, interrogatifs sur le devenir de leurs crédits.**

C'est encore le cas sur la loi portant réforme sur le logement avec un amendement du député SCELLIER qui favorise globalement l'avantage fiscal pour l'investissement locatif mais pénalise certains zonages dont font partie des communes comme Clisson, Vallet, la Haye Fouassière, ... **Votre député s'attache à faire reconnaître ces besoins et adapter lesdits zonages.**

Ce peut être aussi une déclinaison régionale, par exemple de l'instauration d'un médiateur national du crédit et de médiateurs régionaux près du Préfet avec lequel votre député est régulièrement en contact pour les crédits aux entreprises.

**Un éclairage particulier sur le secteur agricole sera abordé dans cette page. Il faut savoir que l'agriculture, tous secteurs confondus, subit une des plus fortes crises depuis trente ans.**

SECTEUR LAITIER

Notre pays est le deuxième producteur européen de lait après l'Allemagne et particulièrement l'Ouest de la France. **Devant l'inquiétude légitime des agriculteurs laitiers de la circonscription, Serge POIGNANT a rencontré à plusieurs reprises des producteurs, dont le 19 mai avec Xavier BERTRAND, Président de l'UMP à Aigrefeuille, et des parlementaires de Loire Atlantique.** La profession a rappelé l'effondrement des prix : 210 € les 1000 litres, contre 310 € un an auparavant et l'absence de transparence des marges au niveau de la grande distribution. Votre député s'est beaucoup investi pour faire activer l'Observatoire des prix et des marges. Outre le combat mené par le Ministre de l'Agriculture au sein des instances européennes, celui-ci a décidé de geler la première hausse du quota national de 1 % en attendant de voir l'évolution de la situation des marchés. Afin de rééquilibrer des productions structurellement fragiles, 1,4 milliards d'euros de la PAC ont été réorientés. Un plan d'accompagnement pour les exploitations les plus fragilisées a été mis en place. Un accord entre producteurs, industriels et coopératives autour de deux médiateurs a pu être trouvé en juin dernier. Même si celui-ci n'est pas idéalement le meilleur, il faut saluer la volonté des professionnels d'aboutir à un accord indispensable dans un premier temps.



SECTEUR DES FRUITS ET LÉGUMES

**A l'invitation de votre député, Jacques REMILLER, Président du Groupe Fruits et Légumes à l'Assemblée Nationale est venu rencontrer le 2 juillet dernier les maraîchers nantais.** Il a remis un rapport à Bruno LEMAIRE et fait des propositions pour une meilleure équité entre les pays de l'Union Européenne. Dans le même temps, **Serge POIGNANT a rencontré le Ministre à Paris.** Le Président, Philippe RETIERE, a insisté sur les grosses difficultés de la filière face aux bas prix du marché. Les questions de coût de main d'œuvre et de coût d'énergie, causes de perte de compétitivité à l'égard d'autres pays européens, ont fait l'objet d'échanges fructueux. Les producteurs ont par ailleurs souligné que la suppression des produits phytosanitaires, au niveau européen, doit s'accompagner parallèlement d'études de solutions alternatives. Jacques REMILLER s'est déclaré à la fin de la journée impressionné par le dynamisme et la jeunesse des maraîchers nantais et par des exploitations d'une très haute technicité.



VIN SUR INTERNET ET DÉGUSTATIONS GRATUITES



Lors de la présentation du projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires en ce début d'année 2009, les mesures légitimes visant à protéger les jeunes des risques liés à l'alcool compromettaient la filière viticole. Roselyne BACHELOT, étant ouverte à la discussion, il fallait amender le texte dans un esprit de large consensus. **Serge POIGNANT s'est révélé être le principal médiateur national pour un bon aboutissement du projet de loi.**

**L'interdiction de la vente au forfait et des dégustations gratuites :** si elle répondait à la juste volonté de lutter contre les open-bars pour les jeunes, elle compromettrait les dégustations dans les foires, salons... Votre député a, avec persévérance et dans un esprit constructif, participé à une rédaction excluant de cette interdiction, les fêtes, foires traditionnelles ou dégustations en vue de la vente de vin, avec le cabinet de Madame BACHELOT et les représentants de la profession, Vin et Société et les Appellations d'Origine Contrôlée dont Joël FORGEAU, Vice Président national et Président de notre département.

**La publicité sur internet :** les services de communication en ligne sont dorénavant autorisés pour les messages sur le vin à l'exclusion de ceux qui apparaissent destinés à la jeunesse, ainsi que ceux édités par des associations, sociétés, fédérations sportives ou ligues professionnelles au sens du code du sport.

Il vous accueille à sa permanence à Basse-Goulaine ...

A l'écoute de chacun d'entre vous

Serge POIGNANT consacre une grande partie de son temps à rencontrer lors de ses permanences les élus, les entreprises, les associations, les citoyens de la circonscription sur les questions qui les préoccupent (réception de près de 500 personnes et traitement des dossiers individuels relevant de tous domaines). Il reçoit sur rendez-vous le lundi, le jeudi après midi, le vendredi et le samedi matin.

Ses collaboratrices, Isabelle LEROUX et Nadège PECHET, vous accueillent tous les jours du lundi au samedi matin.

Outre ses permanences, il se déplace dans les communes. Lors des inaugurations, lancements ou conclusions de manifestations, c'est l'occasion pour votre député de partager l'engagement des élus, des professionnels et bénévoles de tous domaines mais aussi de discuter avec de nombreux concitoyens et recueillir des avis fort utiles au concret et à l'efficacité de son travail de parlementaire.

Il a accueilli depuis un an à l'Assemblée Nationale ...

Bien que l'ordre du jour de l'Assemblée soit toujours chargé, **Serge POIGNANT accueille régulièrement** des conseils municipaux de la circonscription, des scolaires, des étudiants, des membres d'associations et leur fait visiter ces hauts lieux de la République. Il leur explique les nombreuses facettes du travail parlementaire. Ces visiteurs d'un jour repartent souvent avec un autre regard sur le travail de député.

15<sup>ème</sup> PARLEMENT DES ENFANTS

Cette année, c'est la classe de CM2 de Mme THEBAUD de l'Ecole Maxime Marchand du Loroux Bottereau qui a été retenue par l'Inspection Académique. Après la visite de Serge POIGNANT dans la classe le 19 janvier dernier, les élèves ont travaillé à la rédaction d'une proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'adaptation des cars scolaires pour le transport des enfants handicapés. Les élèves ont parallèlement désigné le député junior pour les représenter le 13 juin à l'Assemblée. Ils ont élu Aymeric LE BRONEC (photo ci-contre) qui a été enchanté de sa journée passée dans les méandres du Palais Bourbon.



Directeur de la publication : Serge Poignant - Réalisation : Isabelle Leroux  
Crédit photos : Assemblée Nationale, Serge Poignant, Isabelle Leroux  
Tirage : 51 000 exemplaires



Un bureau ouvert à tous

Permanence parlementaire de Serge POIGNANT

290 route du Loroux Bottereau  
BP 22604 - 44115 BASSE GOULAINE  
Tél : 02-40-06-20-57 - Fax : 02-40-06-05-01  
Courriel : serge.poignant@wanadoo.fr

Le saviez-vous ?

Un redécoupage électoral pour rééquilibrage démographique d'un certain nombre de circonscriptions est en cours de finalisation. Notre circonscription, la 10<sup>ème</sup> de Loire-Atlantique, ne sera pas modifiée.



Etudiants du Lycée de la Herdrie  
Septembre 2008



Etudiants du Lycée Charles Péguy - Décembre 2008



Conseil Municipal de Haute Goulaine - Mars 2009



Conseil Municipal du Landreau - Juin 2009



Club Bouquet d'Automne de Basse Goulaine  
Avril 2009



Collège de Goulaine - Avril 2009

Principales lois adoptées depuis un an

- 2008
- 16/10 Financement de l'économie
- 28/10 Cour des comptes et chambres régionales
- 14/11 Statut des témoins devant les commissions d'enquête
- 01/12 RSA et politique d'insertion
- 17/12 Financement Sécurité Sociale 2009
- 19/12 Législation funéraire
- 27/12 Finances 2009
- 30/12 Finances rectificatives 2008
- 31/12 Simplification du droit de chasse
- 2009
- 13/01 Constitution (article 25)
- 16/01 Réforme de la filiation
- 04/02 Finances rectificatives 2009
- 09/02 Finances pour 2009-2012
- 17/02 Plan de relance
- 05/03 Nomination des présidents de France Télévision
- 05/03 Nouveau service public de la télévision
- 25/03 Mobilisation pour le logement
- 15/04 Constitution (articles 34-44)
- 20/04 Finances rectificatives 2009 (2)
- 12/05 Simplification et clarification du droit
- 27/05 Développement économique de l'Outre Mer
- 12/06 Création sur Internet
- 15/06 Fonctionnement des Assemblées parlementaires
- 18/06 Caisses d'épargne et banques populaires
- 07/07 Création d'une 1<sup>ère</sup> année commune aux études de santé
- 21/07 Hôpital, Patients, Santé et Territoires
- 22/07 Développement et modernisation des services touristiques
- 29/07 Programmation militaire
- 03/08 Mobilité et parcours professionnel dans la fonction publique
- 03/08 Mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement
- 03/08 Gendarmerie nationale
- 10/08 Adaptation des dérogations au repos dominical

La Lettre de Serge Poignant

Député de Loire-Atlantique



Septembre 2009

Au cours de la session (ordinaire et extraordinaire) 2008-2009, l'Assemblée Nationale a été très active et présente sur tous les fronts avec quarante lois adoptées dont près d'un cinquième sont issues d'une initiative parlementaire.

Face au difficile contexte économique et social que vous connaissez, l'Assemblée Nationale s'est engagée résolument dans la réalisation des réformes menées par le Gouvernement tout en s'investissant dans la modernisation de ses méthodes de travail.

La première préoccupation a été de faire face à la crise : réponse à l'urgence de la crise financière internationale, plan de relance de l'économie avec priorité donnée à l'investissement, mesures pour l'industrie automobile, accélération des programmes de construction de logements, poursuite de la maîtrise des dépenses publiques, ...

Parallèlement, les réformes de structures engagées ont été poursuivies : développement durable, généralisation du revenu de solidarité active, système de santé, communication audiovisuelle, création artistique et protection sur internet, stratégie de sécurité nationale, justice, simplification du droit, ...

Parallèlement également et suite à la révision constitutionnelle de juillet 2008, les députés ont travaillé à de profondes modifications des règles d'organisation et de fonctionnement de l'Assemblée pour une démocratie encore plus active.

Je me suis personnellement beaucoup investi sur la plupart de tous ces sujets tout en organisant mon temps avec mes engagements européens et internationaux pour une présence et une activité toujours maintenues et fortes sur la circonscription.

Beaucoup de contacts, de rencontres, de réunions avec le Préfet et ses services de l'Etat, le Recteur, les élus locaux et territoriaux, les organisations professionnelles, chambres consulaires, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements, responsables d'associations, ... Des dossiers comme l'implantation de la voie Clisson Ancenis, la définition du programme d'enseignement du futur lycée de Clisson, l'installation d'entreprises, la construction ou la modernisation de locaux et équipements, le soutien aux manifestations, ... Des dossiers individuels relevant de tous les domaines de la vie courante, souvent sociaux, d'emploi, de handicap, ... Ce sont plusieurs centaines d'interventions que j'ai été amené à effectuer depuis un an après rendez vous à ma permanence.

Etre à l'écoute de chacune et chacun pour un conseil ou une aide, parcourir la circonscription le week-end, nouer toujours plus de relations humaines, demeurer des engagements primordiaux, très prenants mais gratifiants et que je ne saurais détacher de ma fonction nationale.

Je puis concilier des difficultés qui attendent encore votre pays avec l'augmentation du chômage - Comptez sur mon engagement constant et ma disponibilité.

*Serge Poignant*

A l'écoute des organisations professionnelles ...



**REACTION A LA CRISE FINANCIERE MONDIALE**

Le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement ont démontré toute leur réactivité en adoptant sans attendre un certain nombre de mesures face à la crise mondiale qui a frappé notre pays comme beaucoup d'autres.

**SAUVETAGE DU SYSTÈME BANCAIRE**

L'Etat s'est porté garant du système bancaire français et a re-capitalisé les banques qui en avaient besoin pour permettre de consentir des prêts. Elles ont ainsi reçu 10,5 milliards d'euros de prêts à long terme pour renforcer leurs fonds propres. En contrepartie, elles ont pris des engagements en termes de soutien des PME, mais également en termes d'éthique de rémunération.

**LANCEMENT D'UN VASTE PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE**

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi de finances rectificatives 2009 dès janvier, mettant en œuvre le plan de relance économique annoncé par le Président de la République le 4 décembre 2008 de 26 milliards d'euros :

- ▣ Mesures pour la trésorerie des entreprises : 11,4 milliards d'euros (remboursement des sommes dues au titre du crédit impôt recherche, mensualisation du remboursement de la TVA, avances versées sur les marchés publics de l'Etat...)
- ▣ Mesures de l'Etat : 11 milliards d'euros (programme exceptionnel d'investissement public, effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité, soutien exceptionnel à l'activité économique, avance d'un an du versement du FCTVA, doublement du prêt à taux zéro)
- ▣ Investissement des entreprises : 4 milliards d'euros (EDF, GDF Suez, RATP, SNCF, la Poste)

*Votre député a relayé au plus haut niveau l'indignation qu'il partage sur les niveaux de rémunération des traders et dirigeants des grandes banques après les aides consenties.*

**MISE EN PLACE DU RSA**

Vingt ans après la loi instaurant le RMI (Revenu minimum d'insertion), la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralise le RSA (Revenu de solidarité active) et réforme les politiques d'insertion. Rompant avec la logique d'assistance, elle met l'accent sur la valeur travail en créant un dispositif garantissant à chaque personne sans travail que la reprise d'un emploi se traduira par une augmentation de ses ressources. Le RSA est financé par l'Etat et les départements. Le Département de Loire Atlantique, département expérimental avec quelques autres, a conclu au succès de la mesure (ci-après la carte des points d'accueil RSA de la Loire Atlantique).



**SOMMET SOCIAL**

Le 18 février, le Président de la République a annoncé des aides en faveur des plus démunis : bons de services à la personne de 200 € par foyer pour les bénéficiaires de l'APA, prime de 150 € pour les enfants de familles modestes, prime pour les salariés victimes de la crise, suppression des deux derniers tiers provisionnels d'impôt sur le revenu pour les foyers fiscaux de la première tranche.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVANT LE CONGRÈS A VERSAILLES**

*L'annonce de grands chantiers en perspective*

Les députés ont formé des groupes de travail auxquels Serge POIGNANT a participé et continue de participer activement pour l'aboutissement de projets de loi en 2010.

- LA REFORME DES STRUCTURES TERRITORIALES  
Notamment le regroupement Conseils Régionaux ~ Conseils Généraux — En parallèle de la Commission Balladur
- LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE  
Pour ne plus pénaliser l'investissement des entreprises
- LE LANCEMENT D'UN GRAND EMPRUNT  
Pour des investissements d'avenir — En parallèle de la Commission Juppé
- LA MISE EN PLACE DE LA CONTRIBUTION ENERGIE  
Pour un changement des comportements — En parallèle de la Commission Rocard
- LA REOUVERTURE DU CHANTIER DES RETRAITES EN 2010  
Une nécessité pour la viabilité de notre système



**GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Grenelle 1** : La loi de mise en place du Grenelle de l'environnement a été définitivement adoptée en juillet après une seconde lecture en juin approuvée par 466 voix pour contre 5. **Serge POIGNANT, orateur principal du groupe UMP a siégé à la Commission Mixte Paritaire avec le Sénat pour une écriture définitive.**

**Grenelle 2** : La loi d'application du Grenelle actuellement au Sénat sera présentée à l'Assemblée avant la fin de l'année. **Serge POIGNANT en sera le rapporteur pour toute la partie énergie.**



**ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE**

**Votre député a rédigé un important rapport qui fera référence sur l'énergie photovoltaïque** «Développer le photovoltaïque en France : un choix stratégique pour une énergie d'avenir». Son travail, commencé en octobre 2008, a fait



l'objet d'une présentation en commission des affaires économiques le 16 juillet 2009, retransmise sur la chaîne parlementaire et sur internet et a ensuite été remis à Jean Louis BORLOO, au Premier Ministre et au Président de la République. Il servira de base à de prochaines décisions nationales.

**GLOBE : Global Legislators Organisation for a Balanced Environment**



Après la réunion de Kyoto en juin 2008, l'organisation parlementaire des Pays du G8+5 (France, USA, Allemagne, Italie, Grande Bretagne, Japon, Russie, Canada, Brésil, Mexique, Afrique du Sud, Chine, Inde) a accéléré ses travaux sur la lutte contre le réchauffement climatique en vue de l'échéance primordiale de Copenhague en décembre 2009 pour l'avenir de notre planète, échéance à laquelle les 190 pays réunis sous l'égide de l'ONU devront trouver des accords concrets.

**Serge POIGNANT est Président de GLOBE France.**

Il a participé au sommet de Poznan avec Jean Louis BORLOO en décembre 2008, puis a travaillé sur des positions communes, avec ses collègues parlementaires du G8+5 à Londres en avril 2009, puis à Rome en juin 2009 en préparation du sommet de Copenhague. Préalablement à Copenhague, il représentera de nouveau le Parlement français à l'ONU à New York en Novembre.



En route vers Copenhague...



Avec Yann Arthus-Bertrand et Bernard Accoyer

**Serge POIGNANT est régulièrement sollicité à Paris pour animer des tables rondes avec de nombreux experts sur le développement durable.** Il anime également des conférences sur le réchauffement climatique en France et au niveau local. C'est ainsi qu'il a participé à la Foire intercantonale de Vertou à une soirée sur ce thème en mars dernier et a participé au Lycée de la Herdrie à la semaine du développement durable en avril. Enfin, en juin, il intervenait au Congrès des Oenologues de France à Nantes dont le thème était les conséquences du réchauffement climatique sur la vigne.

**STRATÉGIE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE :**

Parallèlement à des interventions à Moscou pour les relations franco-russes et à Prague dans le cadre de l'Union Européenne, **votre député a rédigé un rapport pour affirmer la position parlementaire française sur la stratégie européenne à soutenir** intitulé «Deuxième analyse stratégique de la politique énergétique».

**PAQUET CLIMAT ENERGIE :**

**Autre rapport** sur la décision de l'Union Européenne des «3 fois 20» d'ici 2020, soit 20 % d'économie d'énergie, 20 % de réduction des gaz à effet de serre, 20 % d'énergies renouvelables.



**CONTRIBUTION CLIMAT ENERGIE :**

Préconisée par le rapport Rocard, c'est une **taxe nationale** sur les énergies carbonées qui émettent du CO<sub>2</sub>, gaz à effet de serre principal responsable du réchauffement climatique. **Votre député souhaite qu'elle se substitue à d'autres impôts et soit aussi instaurée dans les autres pays européens.**

**SENSIBILISATION DE NOS CONCITOYENS : Conférences sur le réchauffement climatique**



**MISE EN PRATIQUE DE LA RÉFORME DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, certaines dispositions de la révision constitutionnelle votée en juillet 2008, sont entrées en vigueur. En voici les principales mesures :

**Ordre du jour partagé :**

L'établissement de l'ordre du jour des assemblées parlementaires est maintenant partagé entre le Parlement et le Gouvernement. Deux semaines de séance sur quatre sont réservées à l'examen des textes et aux débats dont le Gouvernement a demandé l'inscription à l'ordre du jour. Une semaine est consacrée au contrôle de l'action du Gouvernement et à l'examen des politiques publiques (questions au Gouvernement, questions à un ministre, questions orales sans débat). Une semaine sur quatre fait l'objet d'un ordre du jour législatif fixé par l'assemblée concernée, à l'exception des périodes budgétaires. Par ailleurs un jour de séance par mois est réservé à un ordre du jour déterminé à l'initiative des groupes d'opposition ou minoritaires.



**Nouvelle méthode pour écrire et discuter la loi :**

Jusqu'alors, les projets de loi discutés en séance devant la première assemblée saisie étaient ceux présentés par le Gouvernement. La discussion en séance s'engage dorénavant sur la base du texte adopté en commission. Le travail préalable des commissions acquiert une importance nouvelle. Il n'est plus nécessaire en séance de recommencer ce qui a été fait quelques jours auparavant, de débattre une seconde fois de tous les amendements. La discussion en séance est également modifiée. Chaque groupe se verra attribuer un crédit global de temps de parole qu'il ne pourra pas dépasser, limitant ainsi les possibilités d'obstruction parlementaire qui se sont multipliées ces dernières années.

**Création de deux nouvelles commissions :**

Les députés se répartissent dorénavant proportionnellement dans huit commissions au lieu de six : Les commissions des affaires sociales - des affaires étrangères - des affaires culturelles et de l'éducation - de la défense nationale et des forces armées - des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire - des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; la commission du **développement économique, de l'environnement et du territoire**, dans laquelle votre député siégeait, a été scindée en deux commissions : **Affaires économiques** présidée par Patrick OLLIER, ex-Président de l'Assemblée Nationale et **Développement durable et aménagement du territoire**, présidée par Christian JACOB, ancien Ministre. **Serge POIGNANT, spécialiste de l'énergie et soucieux de continuer à suivre les questions économiques notamment des PME-PMI, de l'artisanat et du commerce mais aussi d'agriculture, viticulture et maraîchage, chères à sa circonscription, a choisi de s'inscrire dans la commission des affaires économiques qui continuera à traiter des questions d'énergie. Il a été réélu 1<sup>er</sup> Vice Président.**

**H HOPITAL, PATIENTS, SANTE ET TERRITOIRES**

Cette loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, votée définitivement en juillet 2009 garantit à tous nos concitoyens des soins de qualité en toute sécurité et préserve les valeurs solidaires de notre système de santé.

Elle élargit et précise le contenu des missions de service public. Elle rend les soins plus accessibles sur l'ensemble du territoire.

Elle comporte un volet important de santé publique sur l'alcoolisation des jeunes et l'interdiction de vente des cigarettes aromatisées dites cigarettes bonbons.

Elle unifie le service public régional de la santé au sein d'Agences Régionales de Santé (ARS) regroupant sept structures actuelles.

**SESSION EXTRAORDINAIRE DE JUILLET : OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE**

Vous avez été très nombreux à faire part de votre opposition à l'ouverture systématique des commerces et au travail généralisé le dimanche. **Votre député a toujours exprimé fermement à l'Assemblée son attachement au repos dominical**, exception faite des nécessités de service public ou d'ouverture des petits commerces de proximité le dimanche matin. La proposition de loi adoptée par le Parlement consacre bien dans l'article 1<sup>er</sup> le principe du repos dominical. **Votre député s'est toujours opposé à la généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche et notamment des grandes surfaces alimentaires** (d'où son opposition personnelle aux premières rédactions de la loi), comprenant néanmoins le besoin de déroger pour certaines zones d'affluence exceptionnelle comme «Plan de campagne» dans les Bouches du Rhône (certaines d'emplois existants), certaines zones frontalières, les communes touristiques dont Paris (au sens du code du travail, environ 500). Donc, pas de généralisation et pas de grandes surfaces alimentaires ouvertes au-delà des 5 dimanches possibles actuellement. C'est bien pourquoi ce texte s'intitule : «**loi réaffirmant le principe du repos dominical et visant à adapter les dérogations à ce principe dans les communes et zones touristiques et thermales ainsi que dans certaines grandes agglomérations pour les salariés volontaires**». Nantes ne sera pas concernée.